Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 93 (1942)

Heft: 1

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE.

Confédération.

Commission fédérale pour l'examen des stagiaires forestiers. Le professeur Knuchel ayant démissionné comme doyen de l'Ecole forestière, son siège au sein de la commission fédérale pour l'examen des stagiaires forestiers est devenu vacant. Le Conseil fédéral l'a repourvu par la nomination du professeur H. Leibundgut, le doyen actuel de l'Ecole. D'autre part, la démission a été admise, avec remerciements pour les services rendus, de M. Oertli, inspecteur forestier cantonal à Glaris, lequel fit partie de la commission durant de nombreuses années. M. Fr. Aubert, inspecteur forestier à Rolle, jusqu'ici membre suppléant, a été désigné pour lui succéder. Ont été nommés membres suppléants: MM. Tanner, inspecteur forestier cantonal à St-Gall et E. Krebs, inspecteur forestier d'arrondissement à Bulach (Zurich).

Institut fédéral de recherches forestières. M. Bavier, inspecteur forestier cantonal à Coire, ayant démissionné comme membre de la commission de surveillance de notre Institut de recherches forestières, il a été remplacé par M. H. Grossmann, inspecteur forestier cantonal à Zurich. D'autre part, M. Lozeron, inspecteur forestier cantonal à Neuchâtel, ayant atteint la limite de son mandat en qualité de membre de la dite commission, son successeur a été désigné en la personne de M. Jungo, inspecteur forestier d'arrondissement à Fribourg.

Conférences à l'Ecole forestière. Ainsi qu'elle l'a fait l'an dernier déjà, notre Ecole forestière a organisé, pour la durée du semestre d'hiver, des *conférences*, suivies de discussions, auxquelles peuvent assister étudiants et agents des administrations forestières. Elles ont lieu, dans la règle, le mercredi, de 16 h.15 à 18 h., dans l'auditoire 28 c du bâtiment de l'Ecole forestière.

La première conférence eut lieu le 19 novembre. M. E. Hess, inspecteur forestier fédéral, y traita la question suivante : Distribution du mélèze en Suisse, ses exigences quant à la station et de son rajeunissement (en langue allemande).

Le 17 décembre, on put entendre M. H. Etter, assistant à l'Institut de recherches forestières, qui traita ce sujet : « Distribution et associations du chêne dans la Suisse orientale ».

BIBLIOGRAPHIE.

H. Tanne weizerischer Forstkalender 1942. — Editeurs: Huber & C^{1e}, à Frauenfeld. Prix: 3,80 fr.

Cet agenda forestier vient d'entrer dans sa 37^{me} année d'existence. Rédigé, ainsi que nous le disions au début de 1941, durant une longue période